



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION DE COORDINATION DE
SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE
RELATIVE A LA PHASE 2 DE LA RENOVATION
DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF G.
POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-26-177
EN DATE DU 20 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté A-26-228 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Nicolas LECOMTE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, aux mobilités et à l'inclusion ;

VU le projet de la ville de Vincennes de rénover le centre culturel et sportif Georges Pompidou située au 142 rue de Fontenay à Vincennes pour lequel il est nécessaire de désigner un coordinateur SPS pour la phase 2 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la Société APAVE IC IDF Ouest CSPS située Immeuble le Président, 14 chaussée Jules César 95523 Cergy Pontoise ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société APAVE représentée par Monsieur Charles RENEL, responsable d'Unité, dûment habilité à signer le contrat ;

Le présent marché est d'un montant de 24 320,00 € HT (soit 29 184,00 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, des
mobilités et de l'inclusion,

Signé

Nicolas LECOMTE

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télerecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260520-lmc1H14237H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/05/2026
Date de Publication : 20/05/2026